



Dossier suivi par C. MOREL

☎ 03 21 31 84 18

c.morel@nazareth-haffreingue.com

Boulogne sur Mer, le 02 Septembre 2019

Objet : Bourse de Collège
Année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons du lancement de la campagne de bourse de Collège pour l'année scolaire 2019-2020.

Vous pouvez bénéficier de la bourse de Collège, si votre revenu fiscal de référence figurant sur **vos avis d'imposition 2018** (revenus 2017) est inférieur ou égal au plafond de ressources indiqué sur le barème ci-dessous et correspondant à votre situation familiale exprimée par le nombre total d'enfants à charge, mineurs ou infirmes et majeurs célibataires.

Nombre d'enfants à charge	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3
1	15 189	8 210	2 897
2	18 693	10 105	3 565
3	22 198	12 000	4 234
4	25 703	13 895	4 902
5	29 209	15 790	5 571
6	32 714	17 684	6 240
7	36 218	19 580	6 908
8 ou plus	39 723	21 474	7 577
Montant annuel de La bourse	105 €	291 €	456 €

Nouveau : vous avez également la possibilité d'accéder au simulateur de bourse de Collège : <http://www.education.gouv.fr> – à la rubrique "aide financière au collège".

A cet effet, si vous pensez pouvoir en bénéficier, nous vous saurions gré de bien vouloir vous rapprocher de l'**Accueil** du Collège pour y retirer un dossier de demande de bourse à nous retourner dûment complété, accompagné des justificatifs :

au service comptabilité dès que possible et au plus tard le Mardi 24 Septembre 2019 inclus.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur du Collège,
R. ALTAZIN